

Honneurs rendus à la sainte Tunique—Miracles

Dans son splendide ouvrage intitulé : *l'Ecrin de la sainte Vierge*, M. l'abbé Darand, parle ainsi de notre insigne Relique : «.....la sainte Tunique, sortie de son obscurité attire et les peuples et les rois. Et quand Luther se lève, pour combattre l'Eglise, la France, catholique déploie, comme étendard, la Robe sans couture, le divin symbole de l'unité dans la Foi. Elle est solennellement portée en procession, dans Paris en 1534. François Ier suivait, à pied, avec la Coar. C'était encore l'âge des rois très chrétiens. La France sous la protection du saint Vêtement restera catholique, mais l'ivraie qu'elle a laissé jeter dans quelques sillons, arme, de justes vengeance, le bras de Dieu. Par le feu, le Père de famille purifiera son aire : aux mains des Huguenots, il le promènera sur la France. Le monastère d'Argenteuil fut enveloppé dans la dévastation commune. La sainte Tunique échappa aux flammes. Grâce aux libéralités de Henri III, les ruines furent relevées. En 1630, Marie de Lorraine, duchesse de Guise, fit faire une magnifique châsse, couverte d'argent, d'or et de pierreries.

.....La sainte Tunique nous resta, sous la garde de la piété de nos rois. La dévotion dont, maintes fois, ils donnèrent des témoignages publics, mérite d'être racontée. Henri II, puis Henri III vinrent, après les dévastations des Calvinistes, faire amende honorable pour tant de scélératesses, et prier Jésus-Christ de les prendre, eux et leur royaume, sous sa protection. Non moins beau sera l'exemple donné à son peuple par Louis XIII. Le pieux monarque ne veut pas qu'on déplie devant lui, la sainte Tunique, et héritier de la foi de saint Louis, il fait entendre cette sublime réponse :